

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PERREAULT

La Chambre de commerce affiche ses réserves

SUITE DE LA PAGE 1

d'exploitation de plus de 15 millions par année de l'autre côté du pont Jacques-Cartier. Le maire de Longueuil, Claude Gladu, a réitéré son scepticisme, hier. «Il y a des économies qui peuvent se faire sans fusion», croit-il. M. Gladu conteste par ailleurs le chiffre de 55 millions en économies qu'avance le ministre Perreault. «On va lui demander qu'il nous donne les vrais chiffres», a-t-il dit avant que M. Perreault ne prenne la parole. Le maire Gladu n'oppose cependant pas un non catégorique à la fusion — «si ça devient profitable pour nos citoyens».

Le président de la Chambre de commerce, Claude Lachance, affichait la même réserve. Il a fait part de sa déception à l'endroit du gouvernement actuel. Désaffection à l'égard du projet de Commission de développement à la métropole, rumeurs d'élargissement de la CUM, exclusion de la Rive-Sud de la juridiction du ministère de la métropole et fusion des sociétés de transport: voilà autant d'éléments qui laissent M. Lachance perplexe.

La Chambre de commerce estime que les économies résultant de la fusion seraient «modestes» et que les coûts directs (main-d'œuvre, uniformisation des normes) seraient plus élevés que les économies anticipées. Pour la plupart, les questions des gens d'affaires sont demeurées en plan hier soir.

M. Perreault a par ailleurs expliqué les raisons qui l'ont poussé à mettre la Commission de développement de la métropole en suspens. D'abord, les discussions entourant le transfert fiscal de 375 millions et la récupération de 6 % de la masse salariale accaparent toujours les maires, les syndicats municipaux et le gouvernement provincial. Ensuite, la Conférence des maires de la banlieue de Montréal manifestait une opposition viscérale au projet. Enfin, le ministre croit que les élus ne pourront pas discuter «serinement» de l'avenir de la région tant et aussi longtemps que les problèmes financiers récurrents de Montréal ne seront pas réglés.

«Dans mon esprit, il ne s'agit pas d'étendre les problèmes de Montréal à la région. Il faut les régler. Tant que ces questions ne sont pas clarifiées, ça rend difficile la coopération entre les partenaires.»

M. Perreault a enfin indiqué que les fusions étaient envisagées dans le domaine du transport en commun seulement. En clair, il n'est pas question de forcer le regroupement de municipalités dans la région métropolitaine.

Le conseil interministériel chargé d'étudier plus à fond le regroupement de la STRSM, de la STCUM et de la STL doit se réunir à nouveau à la mi-février. Le conseil des ministres devrait être saisi du dossier en mars «pour aller en législation au printemps».

Le ministre Perreault sera à Laval lundi pour discuter à nouveau de son projet. En fin d'après-midi, la Société de transport de Laval apprenait une «bonne nouvelle» aux Lavallois: les chauffeurs d'autobus ont accepté de revoir leurs conditions de travail pour une énième fois, ce qui pourrait permettre des économies annuelles de 5,2 millions. La STL s'est aussitôt engagée à surseoir aux mises à pied annoncées en novembre dernier.

Les deux parties, qui ont discuté du sujet à maintes reprises sans jamais s'entendre, ont fixé au 1er août prochain la date limite des pourparlers. «Si la STL réussit à récupérer cette somme, elle va pouvoir continuer à agir seule et nous n'aurons plus besoin de penser privatisation ou fusion», a dit jeudi à La Presse le maire Gilles Vaillancourt. Cette déclaration, assortie à la reprise des négociations entre la STL et ses chauffeurs, risque de compliquer le travail de persuasion du ministre Perreault.

EN BREF

Les soldats pourront parler

Ottawa (PC) — Le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Maurice Baril, a levé le bâillon qui interdisait à tous les militaires de communiquer avec la presse, ce qu'ils pourront désormais faire sans avoir à demander de permission spéciale dès le 1^{er} mars. En vertu de cette nouvelle politique, tout militaire pourra parler librement aux journalistes de son travail et de ses expériences. Il ne pourra cependant pas aborder des questions hypothétiques et devra informer ses supérieurs de toute entrevue accordée à la presse.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet de *Le Devoir*: www.ledavoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledavoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Des joueurs de la LNH consomment des stimulants

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Des experts médicaux veulent rappeler à la Ligue nationale de hockey «qu'aucun sport n'est immunisé contre les abus de drogues».

«Il y a quelques années, le monde du hockey aurait nié toutes agressions sexuelles dans son milieu», a déclaré le directeur exécutif du Centre canadien d'éthique dans les sports (CCES), Victor Lachance. «Devons-nous attendre des suicides reliés à la consommation de drogues?»

Lachance et la directrice de l'Institut national de recherche scientifique, le médecin Christiane Ayoote, ont tous les deux mis en garde le hockey professionnel concernant la surconsommation de stimulants. Cette utilisation commencerait dès le hockey junior et se poursuivrait dans les rangs professionnels.

Lachance voit des effets à long terme de la consommation de ce médicament.

«Si une personne en consomme sur une base régulière, son système nerveux et son sommeil seront affectés, et son appétit sera réduit», a ajouté Lachance.

Le magazine *Sports Illustrated* écrit dans son édition de cette semaine que 20 % des joueurs de la LNH utiliseraient fréquemment et en grande quantité des médicaments comme le Sudafed.

Le Sudafed contient de la pseudoéphédrine, un stimulant interdit par le Comité international olympique (CIO).

Parmi les joueurs cités, Andy Moog et Brian Savage, du Canadien, admettent qu'ils consomment deux comprimés

de Sudafed avant chaque match.

Moog a déclaré qu'il avait commencé cette «routine» il y a six ou sept ans alors qu'il jouait pour les Bruins de Boston.

Pour ce qui est de Savage, il a commencé à prendre du Sudafed il y a trois ans.

«Je ne sais pas si ça me pompe encore mais, si je suis un peu amorphe, ça me remonte», a dit Savage. «Après un match, je ne peux pas dormir avant 2h ou 2h30. Je vais manger et je consomme un verre de vin, après je peux dormir».

Selon l'article, outre Moog et Savage, Mark Recchi et un autre joueur du Canadien, consommeraient ou auraient consommé de façon régulière du Sudafed.

Recchi ne consommerait plus ce médicament, mais il a admis que pendant une période, il en consommait à tous les 10 ou 15 matchs.

Certains joueurs consomment ce produit afin «d'être plus combatif (to give them an aggressive edge)».

Keith Tkachuk affirme: «C'est une substance qui n'est pas interdite dans la LNH.»

La direction de la ligue et l'Association des joueurs de la LNH ont nié de telles allégations.

A Nagano, si un joueur est testé positif, l'équipe sera éliminée. C'est l'une des raisons pour lesquelles certains joueurs seraient prudents à la veille des Jeux olympiques.

«Martin Brodeur a raté deux matchs, car il ne voulait pas prendre de médicament pour combattre sa grippe et son rhume», a déclaré le vice-président de Hockey Canada, Bob Nicholson.

En pièces détachées



JAN-PAUL KUIT REUTERS

UN POLICIER observe les restes d'une voiture de marque Mercedes, dont le chauffeur s'est miraculeusement tiré avec quelques égratignures, après un gigantesque carambolage impliquant une centaine de véhicules près de la ville de Nijmegen, aux Pays-Bas, hier. Sept personnes ont été blessées dans l'accident.

OBSTÉTRICIENS

Québec s'engage à revoir le programme d'assurance responsabilité des spécialistes

SUITE DE LA PAGE 1

Les obstétriciens-gynécologues avaient une prime à payer de 23 000 \$ en 1997 et de 29 000 \$ cette année, dont 19 100 \$ sont assumés par Québec et 9900 \$ par des obstétriciens. Ces spécialistes, qui gagnent en moyenne 200 000 \$ par année, voudraient cependant payer aussi peu que 4900 \$ leur part d'assurance responsabilité.

Les obstétriciens pourraient même reprendre leurs moyens de pression si le dossier n'est pas réglé d'ici six semaines, a indiqué Mme Senikas au terme de la rencontre qui regroupait également les représentants de la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ). Mais les deux parties, le ministère et les médecins, ont déclaré vouloir négocier de bonne foi et de façon intensive au cours des prochaines semaines.

«Je sais qu'on a un bon dossier, a affirmé Mme Senikas. Je n'ai qu'à regarder ailleurs dans les autres provinces. Nous sommes des médecins qui faisons un bon travail dans une province où le taux de mortalité est le plus bas au monde. Mais l'acte est pauvrement payé. Mettre au monde un enfant avec des difficultés ne fait peur, pas une injonction.»

Avant de rencontrer le ministre Rochon, la présidente de l'AOGQ avait d'ailleurs affirmé qu'elle irait jusqu'en cour afin de contester d'éventuelles injonctions. Elle avait ajouté que, jusqu'à hier, le ministère n'avait pas agi de bonne foi dans ses négociations avec les obstétriciens.

De son côté, le ministre Rochon avait commencé la journée en qualifiant la menace de débrayage d'acceptable et d'intolérable. Si les obstétriciens s'entendent avec leurs moyens de pression et leur décision de ne plus s'assurer, disait-il, ils devront faire face à des injonctions pouvant mener à des amendes dans le cas d'outrage au tribunal.

«Il n'est pas question de permettre une situation qui représente un risque pour la santé des mères et des enfants à naître», avait clairement laissé entendre M. Rochon lors du caucus que son parti tient à Québec en compagnie du Bloc québécois.

Des futurs parents soulagés

Hier, les futurs parents, qui ne dormaient plus tout à fait sur leurs deux oreilles depuis quelques jours, se sont dits réconfortés. Informée de la décision des obstétriciens,

Heather Pelletier, qui doit accoucher d'une journée à l'autre, a poussé un soupir de soulagement en fin d'après-midi. «Nous sommes heureux. On sent que notre décision de parler de nos craintes en tant que futurs parents sur la place publique a changé quelque chose. On va mieux dormir cette nuit», a dit la jeune femme.

Toutefois, Heather et son mari, Simon Pelletier, ne veulent pas jeter la pierre aux obstétriciens et jugent que ces derniers doivent obtenir de meilleures conditions de travail. «Je suis content que le gouvernement n'ait pas eu à aller devant la cour parce qu'il ne s'agit pas de partir en guerre contre les médecins. Ils sont très compétents et Québec doit écouter leurs revendications si on ne veut pas que tous partent aux États-Unis», a dit M. Pelletier.

A Montréal, la Régie régionale de la santé était déjà fin prête à agir pour empêcher la grève, et une demande d'injonction interlocutoire provisoire devait être déposée à 14h15 aujourd'hui en Cour supérieure.

En effet, selon les renseignements détenus par la Régie, seulement 23 obstétriciens auraient pu être en poste durant la grève. Et cela, parce que 97 des 120 obstétriciens de la région se sont déjà retirés du régime d'assurance-responsabilité médicale nécessaire pour pouvoir pratiquer des accouchements.

«Nous n'étions pas capables de faire face à une telle situation. Plusieurs établissements n'auraient pu garantir les services. Il n'était pas question de transférer des femmes enceintes d'un hôpital à l'autre», a précisé M. Sauvé.

Plus encore, le directeur de la Santé publique, Richard Lessard, avait évalué que les omnipraticiens n'étaient pas assez nombreux à Montréal pour prendre le relais des obstétriciens et, en conséquence, que la grève «était susceptible de mettre en danger la santé publique».

Par ailleurs, Conrad Sauvé a fait valoir que Québec devrait se pencher sur des solutions permanentes pour éviter qu'une telle situation se reproduise. Contrairement aux employés du secteur de la santé, passibles d'amendes et de perte d'années d'ancienneté en cas de grève, aucune loi n'empêche ou ne pénalise des médecins qui décideraient de débrayer. «Pour qu'on se retrouve dans une situation pareille, c'est qu'il y a une faille dans notre système, a-t-il dit. J'imagine que le ministère de la Santé va se pencher là-dessus.»

Les détenus de Philadelphie sont privés de cigarettes

ASSOCIATED PRESSE

Philadelphie — L'interdiction de fumer gagne du terrain dans les prisons américaines. Après la Californie et le Massachusetts, c'est au tour de la Ville de Philadelphie, en Pennsylvanie, d'interdire le tabac dans ses établissements pénitentiaires, au grand dam des détenus fumeurs.

L'interdiction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier à Philadelphie, est généralement progressive. Pendant une période de sevrage, la quantité de cigarettes que les détenus peuvent acheter est limitée. Les prisons proposent un accom-

pagnement psychologique et distribuent sucreries, carottes et céleri pour faciliter la transition.

Malgré tout, l'interdiction pousse de nombreux détenus «en manque» à des actes désespérés. «Nous avons dû démonter un arbre de Noël dans le hall parce que quelqu'un a essayé de le fumer», soupire Dennis Carter, un détenu de Philadelphie condamné pour viol et attaque à main armée.

«Certains perdent la tête parce qu'ils ne peuvent plus fumer.» Des détenus jettent leur dévolu sur des brins d'herbe, des pelures d'orange ou de pommes enroulées dans du papier toilette. Les sachets de thé sont également recherchés.

BELL

Un rabais de 25 % sur les tarifs ordinaires

SUITE DE LA PAGE 1

la semaine, entre 19h et 7h.

M. Aubin a précisé que 75 % des appels résidentiels sont faits quand le tarif de 10 ¢ la minute s'applique.

En dehors de ces plages, Bell accorde un rabais de 25 % sur ses tarifs ordinaires, le même qu'AT&T. En outre, Bell élimine le minimum de 15 \$ ou de 40 \$ requis, selon le cas, dans ses plans précédents, en frais mensuels d'appels interurbains pour que l'abonné puisse bénéficier des économies. De plus, les appels aux États-Unis sont facturés à 20 ¢ la minute les soirs et les fins de semaine.

Bref, Bell vient de réduire à néant l'avantage tarifaire que s'était réservé AT&T Canada. Quant à Sprint Canada, sa tarification est différente: elle propose 15 ¢ la minute au Canada, quels que soient le jour ou l'heure. La compagnie a amélioré son offre, mercredi, en introduisant la tarification à la seconde (plutôt qu'arrondie à la minute supérieure) et la gratuité des appels de dix secondes et moins, ce qui peut représenter jusqu'à 15 % des frais mensuels.

En 1997 seulement, Bell Canada a perdu 6 % du marché de l'interurbain, clientèle d'affaires et résidentielle confondues. Cette part se situait à 63 % à la fin de l'année. En revanche, Bell conserve une plus grande proportion du marché des résidences, en particulier au Québec. M. Aubin a indiqué que Bell avait conservé 80 % de ses abonnés québécois au service interurbain contre 70 % en Ontario. «Nous sommes confiants que ce plan va freiner l'érosion et même nous permettre de gagner des parts de marché», a-t-il affirmé.

Jusqu'à la fin de 1997, Bell Canada, en vertu de l'ancienne réglementation, devait déposer et faire approuver, devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), les changements tarifaires touchant l'interurbain. C'est donc la première fois que la compagnie de téléphone dominante a les coudees franches et peut offrir de nouveaux tarifs interurbains sans que le CRTC n'ait à donner son imprimatur.

En décembre, peu de temps avant la décision que le CRTC rendait publique le 19 décembre et qui déreglementait complètement la tarification interurbaine de Bell Canada, la compagnie avait déposé une demande de changement tarifaire comportant un tarif unique de 12 ¢ la minute pour les appels interurbains les soirs et les fins de semaine.

Pour Bell, il s'agit d'une petite révolution tarifaire puisque le télécommunicateur abandonne presque totalement ses programmes complexes de rabais ainsi que la condition des frais mensuels minimaux. Bell se place ainsi sur le même plan que ses concurrents et les affronte sur le même terrain, facilitant du coup les exercices de comparaison.

Par ailleurs, Bell Canada annonçait hier des changements à la direction de l'entreprise vers laquelle les Québécois francophones effectuent un retour en force. Bell revient en partie à une structure bipolaire pour le Québec et l'Ontario, notamment en matière de service à la clientèle et de mise en marché. En outre, M. Aubin, président de Bell pour le Québec, occupe depuis le 1^{er} janvier 1998 le poste de vice-président exécutif de Bell Canada. Un autre Québécois, Guy Marier, a été nommé vice-président exécutif à l'exploitation de Bell Canada pour le Québec et l'Ontario.

Dans l'organigramme au Québec figurent Sylvie Lalonde à titre de première vice-présidente aux communications et au marché des consommateurs, Martine Corribeau-Gougeon, première vice-présidente au service à la clientèle, et Pierre Shedleur, premier vice-président au marché du secteur public.

La direction précédente de Bell Canada, menée par John McLennan, avait sabré dans la structure double de la compagnie pour centraliser les pouvoirs décisionnels en Ontario, à la faveur d'importantes compressions. En septembre dernier, John McLennan avait cédé sa place à Ron Osborne au moment où Jean Monty devenait président et chef de l'exploitation de la société mère, BCE.

TÉMOIGNAGE

Nouvelles allégations

SUITE DE LA PAGE 1

contraire demandé lundi au juge d'avancer la date du procès, arguant que c'était «dans l'intérêt des parties et du pays».

De nouvelles allégations ont fait surface hier dans les médias. Ainsi, selon la chaîne de télévision CNN, M. Clinton aurait dit à Monica Lewinsky de se montrer «évasive» à propos de leur liaison lors d'une rencontre, fin décembre, à la Maison-Blanche.

Selon *The New York Times*, il aurait suggéré à M^{me} Lewinsky de dire à la justice qu'elle venait en fait voir sa secrétaire lorsqu'elle se rendait à la Maison-Blanche. La secrétaire personnelle de M. Clinton, Betty Currie, aurait laissé entrer la jeune femme le soir du 28 décembre, 11 jours après que cette dernière eut été convoquée pour être entendue dans le cadre de la plainte pour harcèlement sexuel déposée par Paula Jones contre M. Clinton, a indiqué pour sa part *The Washington Post*.

La Maison-Blanche n'a pas commenté ces informations. La rencontre pourrait être liée à la tentative présumée de M. Clinton d'inciter M^{me} Lewinsky à démentir sous serment l'existence de leur liaison. Le 7 janvier, l'ex-stagiaire a elle-même démenti toute relation sexuelle avec le président dans une déposition sous serment, précise *The Washington Post*.

Interrogée sur les nombreuses fuites à la presse sur cette affaire, la ministre de la Justice, Janet Reno, a indiqué qu'elle pourrait ouvrir une enquête judiciaire pour tenter de déterminer l'origine de ces fuites «lorsqu'il y a violation de la loi». Le scandale ne semblait toutefois pas affecter l'opinion publique qui paraît avoir regagné confiance après les discours annuels sur l'état de l'Union, prononcé mardi au Congrès par un Bill Clinton apparemment détendu et sûr de lui, et écouté par une audience record.

Une majorité d'Américains se disent ainsi toujours satisfaits du travail effectué par le président malgré l'affaire Lewinsky, et près de 72 % estiment que la presse en fait trop, selon deux sondages publiés hier.

Monnaie d'échange traditionnelle en milieu carcéral, la cigarette a vu son «cours» monter en flèche en raison de sa rareté. «Je refuse de payer cinq boîtes de gâteaux pour une cigarette», s'indigne Dennis Carter, qui fume depuis 15 ans. En monnaie sonnante et trébuchante, un paquet de cigarettes entré en fraude peut se vendre 20 \$.

Les détenus s'insurgent contre l'interdiction de fumer. En revanche, les gardiens s'en félicitent, soulignant que cette mesure améliore les conditions sanitaires. «Dans les prisons modernes, les fenêtres ne s'ouvrent pas, l'air étant renouvelé par un système de ventilation», précise un gardien de Pittsburgh.

LE DEVOIR LES SPORTS

Internationaux de tennis d'Australie

Deuxièmes finales pour deux vétérans

RAYMOND POINTU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Melbourne — La onzième journée des Internationaux d'Australie a été très édifiante, hier, qui a permis à deux vétérans méritants, le Tchèque Petr Korda et l'Espagnol Conchita Martínez, d'accéder à la deuxième finale d'un tournoi du Grand Chelem de leur longue carrière.

Professionnel depuis onze ans, Korda, tête de série n° 6, a écarté le Slovaque Karol Kucera, 20^e mondial, 6-1, 6-4, 1-6, 6-2, d'un revers assuré de la raquette. Contrairement à ce qui s'était passé contre le Suédois Jonas Bjorkman en quart de finale, il fut tout de suite à son affaire. Dispensant du haut de sa chaire des coups d'une pureté académique, il joua à plaisir de la direction, de la vitesse et de la rotondité de la balle, après avoir abandonné son premier service sans s'émouvoir.

Médusé, Kucera vit ainsi passer les deux premiers sets dans un silence de grand amphithéâtre de la Sorbonne. On ne retrouva le tonitruant vainqueur de Pete Sampras que par intermittence, dans la troisième manche. Korda la lui offrit avec un rien de condescendance, alors que les trois premiers jeux qu'il avait perdus l'auraient obligé à batailler s'il avait voulu en obtenir le gain. Ce fut pour mieux reprendre sa marche en avant dans le set décisif.

Maître Korda

En trente-cinq tournois du Grand Chelem, ce sera la deuxième fois que ce maître de la raquette, trop souvent trahi par la fragilité de son corps, participera à une finale, après celle qu'il perdit à Roland-Garros en 1992 face à l'Américain Jim Courier. Pour Conchita Martínez (n° 8), qui fait profession de tricoter des points derrière un filet depuis dix ans, ce sera la deuxième finale en trente-quatre tournois, la victoire lui étant tombée dessus un peu par inadvertance, en 1994, à Wimbledon.

À vingt-six ans bientôt, elle a arraché cette qualification à la géante américaine Lindsay Davenport (n° 2), 4-6, 6-3, 6-3, au terme de 2 heures et 25 minutes d'un combat d'arrière-garde. On joua en effet très long au cours de cette première demi-finale féminine. Les trente-quatre balles de bris enregistrées, conduisant à douze prises de service adverse, indiquent assez l'efficacité des retours de deux adversaires campant sur leur ligne de fond. Martínez surtout, qui en concéda quatre, rien que dans le troisième jeu, au cours duquel on ne compta pas moins de neuf égalités.

Elles traduisent également une certaine incapacité à finir des points très convenablement commencés. En témoignent les soixante-six fautes directes accumulées par Davenport, pas très efficace dans ses montées au filet, soit très exactement deux fois plus que Martínez.

Le dernier mot à Hingis

En tout cas, voilà un danger écarté pour Hingis, la championne olympique d'Atlanta pouvant se glorifier de faire partie des quatre joueuses ayant battu la n° 1 mondiale en 1997. Dommage pour elle que l'Allemande Anke Huber (n° 10), raidie par l'importance de l'enjeu, soit partie avec un set de handicap dans l'autre demi-finale, au cours de laquelle elle fut éliminée 6-1, 2-6, 6-1. Autrement, elle aurait pu s'ajouter à ces quatre-là!

Après avoir perdu le premier set en vingt minutes et les deux jeux suivants, elle égalisa à 2-2 avec une amortie prouvant qu'elle n'est pas seulement capable de cogner, un retour fulgurant et un smash tranchant, le tout dans le quatrième jeu. Dans une forme athlétique stupéfiante, elle était sur toutes les balles, énergique et terriblement efficace.

Anke Huber eut encore deux balles de 2-0, au début du troisième set. Elle les laissa filer. Dès lors, son tennis redevenant approximatif et Martina Hingis remporta sa huitième victoire en neuf rencontres.

Canadien 3, Flyers 2

Une première victoire à Philadelphie depuis 1992

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Mark Recchi a prouvé à Bobby Clarke qu'on a commis une erreur en ne le sélectionnant pas sur l'équipe olympique canadienne. Avec l'apport d'Andy Moog, il a en effet guidé le Canadien à une victoire de 3-2 sur les Flyers, une première au CoreStates Center et en 11 visites à Philadelphie, soit depuis celle de 7-6 en octobre 1992 avec André Racicot devant le filet, au Spectrum.

Il s'agissait aussi de la première victoire du Canadien

cette saison en quatre matchs contre les Flyers, battus un deuxième soir de suite.

Recchi, qui a joué au centre de Patrick Poulin et Scott Thornton ou Valéri Bure, a amassé un but et une passe en plus de provoquer quatre occasions de marquer à la seule première période.

En étant crédité d'une passe sur le but de son coéquipier, Poulin a participé au pointage pour un quatrième match de suite depuis son arrivée avec le Canadien.

Dave Manson, sur un faible ballon échappé par Ron Hextall, et Brian Savage, après une belle montée avec Vin-

cent Damphousse, ont réussi les autres buts du Canadien.

Si Hextall a fait cadeau des buts à Manson et Recchi, Moog, lui, a été solide, repoussant plus de 30 rondelles. John LeClair et Chris Gratton l'ont déjoué à la troisième période, après que le Canadien ait pris une avance de 3-0.

Moog a stoppé Janne Niinimaa, laissé fin seul dans l'enclave, après le but de Chris Gratton, mais le Tricolore a bien tenu le coup dans les derniers instants de la rencontre.

Le jeu du Canadien pendant six désavantages numériques a été un facteur important de cette victoire.

JEUX OLYMPIQUES DE NAGANO

Priorité à l'hygiène

Nagano — L'hygiène est la priorité absolue pour le personnel des cuisines olympiques, après les ravages causés il y a deux ans au Japon par le bacille 0-151, l'équilibre des repas venant ensuite avec l'aide d'un «cyber-diététicien».

Le Japon avait connu deux ans de suite une grave et brusque apparition de bacille mortel, difficile à localiser, la dernière crise ayant affecté des milliers de personnes, surtout des enfants contaminés dans des cantines scolaires, une douzaine n'avaient pas survécu.

«Le respect des conditions sanitaires constitue mon premier souci», explique Akira Aoki, le chef de la cafétéria. «Il n'est pas question de réduire à néant quatre ans de préparation des athlètes. Cela n'arrivera jamais ici.»

«Il nous a fallu plus d'un an pour préparer les menus idéaux pour des sportifs qui viennent du monde entier», souligne le chef du restaurant au village olympique. Il doit nourrir gratuitement tous les jours plus de 3000 sportifs et officiels venus de 74 pays.

C'est le plus grand village sur un seul site jamais construit pour des Jeux.

Impeccable dans sa tenue de chef blanche, coiffé de la toque à la mode française, ce cuisinier de 44 ans a dû se familiariser avec les restrictions alimentaires des différentes religions et se préparer à servir des repas chinois, coréens, français, italiens et bien sûr japonais.

Il utilisera des légumes cultivés dans la région de Nagano mais le bœuf est importé des États Unis.

Les sportifs soucieux de leur alimentation disposent d'un accès à un service informatique, développé par une société de Tokyo, AIM Service, appelé «cyber-diététicien» qui fournit tous les détails sur la valeur énergétique des plats, leur contenu en vitamines et protéines.

La diététique n'est pas vraiment le maître-mot chez le concurrent de la cafétéria, le stand de restauration rapide de l'américain McDonald's.

«J'espère que les athlètes se sentiront comme chez eux quand ils mangeront nos hamburgers», a prévenu Den Fujita, le président de Japan McDonald's, la filiale japonaise de la plus grande chaîne mondiale de restauration rapide.

Le lien entre McDonald's et les JO remonte aux années soixantes, avec les JO de Grenoble en France. Après avoir entendu à la télévision une sportive américaine regretter l'absence de ses hamburgers favoris, la compagnie en avait aussitôt envoyé par avion depuis les États Unis pour l'équipe américaine.

Dans les hôtels qui logeront les officiels à Nagano, la fièvre monte également dans les cuisines. Des réserves ont été constituées pour «tenir» au cas où la neige perturberait les livraisons. Une salle flouée pour deux tonnes de marchandises a été construite au Kokusai 21 qui accueille le Comité international olympique et doit organiser de nombreuses réceptions.

Dans l'hôtel qui accueille les officiels, des réserves spéciales de jus de fruit et de chocolat ont été constituées.

L'Allemagne a toujours les dents longues

Munich (AFP) — Finir dans les trois premiers et faire aussi bien sinon mieux qu'à Lillehammer quatre ans plus tôt: l'Allemagne olympique déclare pour Nagano des ambitions à la hauteur de sa gloire, malgré l'ombre du dopage et le fantôme de la Stasi.

Le président du Comité olympique national Walther Troeger va jusqu'à invoquer l'esprit d'Albertville. Si 24 médailles, dont neuf d'or, avaient placé son pays derrière la Russie et la Norvège en 1994, 26 pendentifs, dont dix du métal le plus précieux, avaient, en France, porté au sommet du classement par nations une Allemagne qui venait de réunifier les talents de la RFA et la RDA.

«Du diable si nous ne remportons pas autant de succès qu'à Albertville ou à Lillehammer», avance Troeger. Katja Seizinger voudrait ne pas trahir cette attente. Mais celle qui règne sur le ski alpin féminin n'est que la plus emblématique des 15 sportifs déjà consacrés aux Jeux et des 26 déjà montés sur le podium parmi les 83 hommes et 51 femmes qui font de la délégation allemande la plus importante de l'histoire.

Abondance de biens dans la plupart des disciplines. Martina Ertl et Hilde Gerg peuvent surgir si Seizinger faillit. En patinage de vitesse, Gunda Niemann-Stirnemann, Franziska Schenk et Claudia Pechstein ont le patin affûté. La Coupe du monde de biathlon a montré que ces messieurs (Ricco Gross, Frank Luck et Sven Fischer) et dames pouvaient engendrer de gros espoirs, comme les casse-cou du bobsleigh et de la luge.

Même si le déjà légendaire Georg Hackl, double champion olympique de luge, a accusé un délicat début de saison, Ulrich Feldhoff, chef du département compétition à la fédération nationale de sports, observe que «jamais encore les six fédérations allemandes de sports d'hiver n'ont aussi bien entamé une année olympique».

L'Allemagne pourrait-elle pêcher par orgueil? Troeger met en garde contre une concurrence internationale accrue. Et la grande nation de la poudreuse a ses lacunes: sur les pistes de ski de fond notamment. Les skieurs alpins souffrent de la comparaison avec leurs partenaires du sexe opposé. Les sauteurs, tels Dieter Thoma, sont capables du meilleur et du pire.

Deux ombres, dopage et Stasi, pèsent enfin sur l'équipe. Pour le dopage, les récents Championnats du monde de natation ont convaincu les responsables de renforcer les contrôles. Pour les éventuelles collaborations passées avec la police secrète de l'ex-RDA (Stasi), des enquêtes ont été diligentées auprès de tous les sportifs et cadres nés avant 1971 et non contrôlés à l'occasion des Jeux de 1992 et 1994.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE Conférence de l'Est

Section Nord-Est					
	Mj	G	P	N	Bp Bc Pts
Pittsburgh	52	27	15	10	143 118 64
Montréal	51	26	18	7	153 124 59
Boston	50	22	19	9	128 122 53
Ottawa	52	21	23	8	119 128 50
Buffalo	49	19	21	9	120 125 47
Caroline	53	20	27	6	130 149 46
Section Atlantique					
New Jersey	51	31	15	5	149 103 67
Philadelphie	50	28	13	9	148 111 65
Washington	52	25	17	10	146 131 60
Rangers	51	16	21	14	129 139 46
Florida	52	16	25	11	128 149 43
Islanders	52	17	28	7	134 149 41
Tampa Bay	51	9	34	8	90 165 26

Conférence de l'Ouest

Section Centrale					
	Mj	G	P	N	Bp Bc Pts
Dallas	52	33	13	8	160 104 74
St. Louis	52	26	20	8	156 137 60
Phoenix	52	23	20	9	149 143 55
Chicago	50	20	21	9	121 117 49
Toronto	49	17	25	7	118 144 41
Section Pacifique					
Colorado	54	26	12	16	161 128 68
Los Angeles	49	21	19	9	139 126 51
Edmonton	52	18	24	10	131 145 46
San Jose	50	19	24	7	124 134 43
Anaheim	53	17	27	9	128 160 43
Calgary	52	14	28	10	155 162 38
Vancouver	52	12	32	8	132 190 32

Mercrèdi

Pittsburgh 2 Washington 2
Islanders 6 Philadelphie 1
Caroline 3 Tampa Bay 2
Phoenix 4 Detroit 4
Colorado 6 Vancouver 1
New Jersey 1 Edmonton 1
Calgary 5 Anaheim 2

Hier

Pittsburgh à Boston, 19h30.
Rangers à Ottawa, 19h30.
Montréal à Philadelphie, 19h30.
Dallas en Floride, 19h30.
Toronto à St. Louis, 20h30.
Chicago à San Jose, 22h30.
Calgary à Los Angeles, 22h30.

Ce soir

Phoenix à Buffalo, 19h30.
Caroline à Islanders, 19h30.
New Jersey à Vancouver, 22h.

Samedi

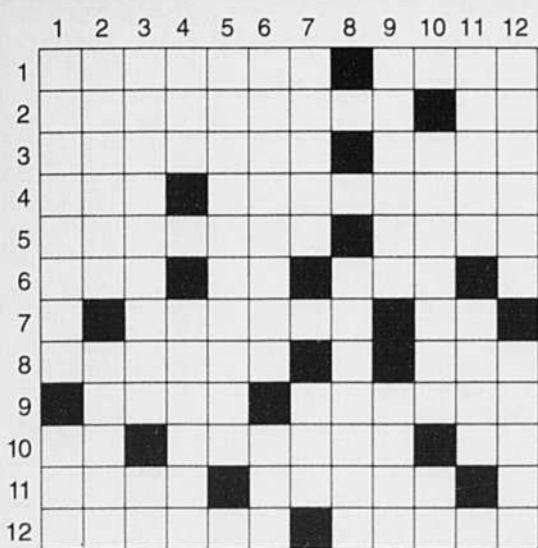
Washington à Philadelphie, midi
Dallas à St. Louis, 15h.
Rangers à Boston, 15h.
Detroit à Pittsburgh, 15h.
Colorado à San Jose, 15h.
Chicago à Los Angeles, 15h.
Tampa Bay en Floride, 15h.
Ottawa à Montréal, 19h30.
Phoenix à Toronto, 19h30.
New Jersey à Calgary, 21h.
Vancouver à Edmonton, 22h30.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Sa capitale est Montgomery. — Monceau.
2- Chiffre. — Déchiffré.
3- Fruit. — Pêche.
4- Partie postérieure. — L'un des Rois Mages.
5- De couleur olive. — Pronom.
6- «Nouveau». — Pronom.
7- Raccorder avec du plâtre. — Thulium.
8- Ondée. — Amoncèlement.
9- Céréale. — Donné.
10- Américain. — Arbre.
11- Oui.
12- Maladie tropicale. — Riquard.
13- Inflammation de l'iris. — Souveraine.

VERTICALEMENT

1- Serpent. — Pomme.
2- Plante de la famille des joncacées. — Dégoûter.
3- Perfectionner. — Paresseux.
4- Berceau. — Pressant.
5- Parfumer.

Solution d'hier

1. FIENILLE
2. ABODILE
3. TRIOT CRAME
4. RAS TRAHIRA
5. AISEN ESOPPE
6. SETON CRAMBE
7. TRIPAGE
8. E. EINSTEIN
9. TROTIL SOUS
10. ORNARQUOTSE
11. MONSIEUR SEL
12. OPESTEINER

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANJOU, Grand bungalow, près de tout.
135.000\$. 388-2344

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

LOFT authentique, très spacieux, 1.250 p.c., très éclairé. Bien situé à Outremont. Stat. 277-7794.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ILES DE LA MADELEINE
FATIMA, Grande maison ancestrale, 3 étages, 4 c.c., foyer, pl. bois franc, gr. remise. 110.000\$ sans agent. (418)696-5084

120 LAURENTIDES

STE-ADELE, Chaleureux cottage 3 c.c. + 1. garage, terrain exceptionnel, ruisseau. Prox. services 115.000\$ sans agent. 270-0403

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE (Charlevoix). Très grande maison ancestrale face au fleuve, foyer en pierre. Poss. commerciale. Anciennement "La Perdriole". (418)635-2333, (514)272-6098.

140 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

VIEUX-LONGUEUIL
Chercheurs maison détachée
677-8046

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ILE DES SOEURS, 3 1/2 récemment décoré, 11e étage, chauffé, électros. 795\$ négociable. 1er tél. 420-0636 (après 17h ou w-end).

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT, Willowdale près métro. 7 1/2 chauffé + s/s, gar. double, boiserie, cuis. rénovée, électros. 1.400\$. Libre 342-9429 (rép.).

QUÉBEC (MONTCALM)
Pr. des Plaines, idéal court/moyen séjour. Tr. beau 6 1/2 de luxe meublé, vaisselle, literie, téléphone, câble, TV, etc. 2 chambres, bureau, stat. abrité. 418-686-1033

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

V.M.R. CENTRE, Grands 3 1/2, 4 1/2, chauffés, tr. éclairés, électro., asc. Supt. rés. 731-7043, 739-0860, 738-2312

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

"PARIS", APPART. CENTRÉ, très confortable, décoration. Entièrement équipé avec chambre. Sem./mois. (514)974-9181. Fax: (514)974-2901.

*** PARIS ***

Paissible appart. (2 1/2) tout équipé, très ensoleillé, près Parc Tour Eiffel. Sem./mois. (514) 434-1865.

*** PARIS ***

XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disponible à la semaine. 968-0262.

COSTA RICA, Grande maison bord de mer, 3 c.c., cuis. équipée, salon, s.à m., patio, BBQ, Poss. 2 coupl. & 2 enfants. 600\$/sem. 270-1915.

PARIS-MONTMARTRE
Charmant appartement avec vue magnifique. Tranquille, ensoleillé. Idéal 2-3 pers. sem./mois. 486-0258

PROVENCE - COTE D'AZUR. Vue splendide sur la mer, condo 2 c.c., tout équipé, climat. Idéal. 735-0220.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

PRES RAWDON, Ancienne maison de ferme, confortable, équipée, paisible, 3 c.c., cuisine d'été. 550\$/mois. (514)834-5389.

176 CHALET À LOUER

FRELINGSBURG
Grande maison loyaliste, foyer, Hiver 98, 1.000\$/mois + chauffage. (514)343-5409

190 GARAGES À LOUER

RACHEL / ST-DENIS
Stat. intérieur, 125\$. 982-0694

192 ON DEMANDE À LOUER

CANTONS DE L'EST
Chalet 3 c.c., bord lac, juin à sept. Denis Melançon, 737-2337

251 BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 1.000 p.c. à 2.000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

307 LIVRES / DISQUES

A BON PRIX. ACHAT LIVRES
Mtl et province. - (514)816-6159.

ACHETONS LIVRES DE TOUTS GENRES. Service à domicile. 274-4659

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

BUREAU EXÉCUTIF + bahut + classeur latéral, 100% acajou, + 3 chaises, valeur 12.000\$ pour 6.000\$. 963-6183

IMPRIMANTE Hewlett Packard, LaserJet 51, presque neuve, prix payé: 800\$, à vendre: 550\$. Dominique: 277-4922.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

332 MACHINERIE

GÉNÉRATRICES 10K & 60K
(719) 685-3835
ON S'OCCUPERA DU TRANSPORT

390 DIVERS

CIGARES CUBAINS 1/2 PRX. "Cohiba Esplendidos", "Romeo Y Julietta Churchill". 697-4425

CERCHE GARDIENNE pour bébé 7 mois. Fév. 98, 5 jrs/sem., non-fumeuse, expér. Proche métro J.-T./Fabre. 274-7143.

CHERCHONS PERSONNE fiable et expérimentée pour garder enfants de 3 et 1 ans, 2 jours/sem., références exigées. 871-5737, 499-7405

504 ASSOCIÉS, PARTENAIRES

INVESTISSEURS RECHERCHÉS
Cartes de souhait. International et haut rendement. 739-2611

450 EMPLOIS DIVERS

HOMME À TOUT FAIRE

Grande compagnie nationale, Gestionnaire de propriétés, à la recherche d'un homme à tout faire pour la province de Québec. Doit avoir connaissance dans la réparation résidentielle, gyproc/placoplâtre, électricité, plomberie, etc. Doit posséder un camion et doit être bilingue (français/anglais). Envoyez votre résumé par télécopieur au 1-800-